



Procès-Verbal

Commission Régionale Des Terrains et Installations Sportives

Réunion du 11 Février 2019

Présents : MM. GOURMAND, BOURGOGNON, D'AGOSTINO, DANON, GRANJON.

Assiste : Mme VALDES.

Envoyés à la FFF

- Demande de classement fédéral du stade du Forum des Sports 1 à St Maurice de Beynost.
- Demande de confirmation d'éclairage du stade Mazaud à Salaise sur Sanne.
- Demande de classement fédéral du Gymnase André Autun à Clermont Ferrand.
- Demande de classement d'éclairage du Gymnase André Autun à Clermont Ferrand.
- Demande de classement fédéral du stade Rousson à Feurs.
- Demande de classement fédéral du stade Pierre Rajon à Bourgoin Jallieu.

Eclairages

Niveau E5

Dardilly : Stade la Brocardière – NNI. 690720201.

Niveau E5 – 160 lux – CU 0.75 – Emini / Emaxi 0.58.

Rapport de visite effectué par M. BOURGOGNON - Classement jusqu'au 11 Février 2021.

St Joseph : Stade Robert et Henri Jullien – NNI. 422420101.

Niveau E5 – 154 lux – CU 0.76 – Emini / Emaxi 0.51.

Rapport de visite effectué par M. GRANJON - Classement jusqu'au 11 Février 2020.

Espaly St Marcel : Stade Viouzou – NNI. 430890201.

Niveau E5 – 154 lux – CU 0.75 – Emini / Emaxi 0.48.

Rapport de visite effectué par MM. CHAMALY et GAGNE - Classement jusqu'au 11 Février 2020.

St Romain la Motte : Complexe Sportif – NNI. 422840101.

Niveau E5 – 153 lux – CU 0.70 – Emini / Emaxi 0.47.

Rapport de visite effectué par M. GRANJON - Classement jusqu'au 11 Février 2020.

Rendez-vous pour les contrôles d'éclairage

Stade Ludovic GIULY à Chasselay : 19 Février 2019.

Stade Raphaël GARDE à Chavanay : 21 Février 2019.

Stade Grangeneuve à Roche la Molière : 26 Février 2019.

Installations

Niveau 5

Charmes : Stade Jean Paul GOULEFERT – NNI. 030610101.

Niveau 5 avec AOP du 5 Janvier 2019.

Rapport de visite effectué par M. CHUCHROWSLI - Classement jusqu'au 9 Janvier 2029.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Foissiat : Stade Municipal – NNI. 116301010.

Niveau 5 avec AOP du 25 Octobre 2018.

Rapport de visite effectué par MM. BOURDON et FEYEUX – Classement jusqu'au 11 Février 2029.

Viriat : Stade Pierre Brichon – NI. 14510101.

Niveau 5

Rapport de visite effectué par MM. BOURDON et FEYEUX – Classement jusqu'au 11 Février 2029.

Divers

Courriers reçus le 7 Février 2019

District de Lyon et du Rhône : Demande de classement d'éclairage du stade de la Brocardière à Dardilly.

Mairie d'Annemasse : Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Henri Jeantet à Annemasse.

Courrier reçu le 10 Février 2019

District de l'Allier : Demande de classement fédéral du stade Jean Paul Goulefert à Charmes.

Courrier reçu le 12 Février 2019

Mairie de Bourgoin Jallieu: Reçu le plan des nouveaux vestiaires du stade Pierre Rajon.

Courrier reçu le 13 Février 2019

Mairie de Saint Fons : Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Carnot honneur.

Roland GOURMAND,

Henri BOURGOGNON,

Président de la Commission

Secrétaire de séance